



SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - Justice
Fo Justice PJJ - - Tel : 06.15.47.40.45 - Courriel : snfopjj@outlook.fr

CSA REPORTÉ : LA PJJ SOURDE AU #METOO !

La PJJ se désengage des actions de prévention en matière de Santé et Sécurité au Travail contrairement aux recommandations gouvernementales. En effet, en mars 2022, la ministre en charge de la fonction publique a présenté le premier plan « Santé au travail » avec comme **axe prioritaire de développer le dialogue social**.

Le report du CSA formation spécialisée, initialement prévu le 27 juin pour traiter des violences sexistes et sexuelles est **inadmissible**.

Cette thématique, d'une urgence et d'une importance capitales, est désormais reportée à novembre. Le report du CSA met en lumière un problème profond au sein de la PJJ : **l'amateurisme flagrant dans la gestion des situations de violence sexuelle et sexiste**. Cette décision montre un **manque de sérieux et d'engagement envers la résolution d'une problématique majeure**. Il est **inacceptable que les victimes de telles violences soient laissées pour compte, leurs voix ignorées et leurs souffrances minimisées**. La PJJ doit prendre ses responsabilités, reconnaître l'ampleur du problème et agir de manière décisive pour protéger ses agents et les personnes sous sa responsabilité.

Par ailleurs, le deuxième sujet à l'ordre du jour du CSA portait sur la **note relative à l'immobilier de la PJJ**. Nous dénonçons la **régression des normes de surface par agent, les reports successifs des projets de prise à bail et la complexification des procédures**. Les agents exercent dans des conditions déplorables, sans respect pour les normes de santé et sécurité au travail ni pour la qualité de vie au travail.

Les conditions d'accueil du public sont également désastreuses : **absence de confidentialité, difficultés de sécurité des sites...** Ces problèmes sont ignorés, mettant en péril non seulement les agents, mais aussi les usagers.

FO Justice PJJ exige une révision de la gouvernance à la DPJJ. La formation spécialisée est renvoyée aux calendes grecques, il est temps pour l'administration de se mettre au travail et de respecter les agents placés sous sa responsabilité.

Le bilan que dresse **FO Justice PJJ** est désastreux. **En deux ans de mandature, il ne s'est tenu pour le moment qu'un CSA en Formation spécialisée alors que le Ministère en préconise trois par an comme le fait le Secrétariat général.**

Les bilans sociaux des dernières années présentés en CSA laissent apparaître des **indicateurs inquiétants en matière de SST**. Pour **FO Justice PJJ**, il est urgent de démarrer nos travaux.